

4^{èmes}
francoquébécoises
de la
coopération décentralisée

30 janvier 2011 Lyon,
1^{er} février Rhône-Alpes



Synthèse :
orientations
et pistes d'avenir



www.4assisesfrancoquebecoises.com



Editorial de Jean-Jack QUEYRANNE
Président de la Région Rhône-Alpes



En cette année 2011, où nous célébrons cinquante ans de présence de la Délégation générale du Québec en France, les liens d'amitié et de fraternité qui unissent nos deux territoires, de part et d'autre de l'Atlantique, sont également au cœur de l'actualité de notre Région.

En accueillant les 4^{èmes} Assises franco-québécoises de la Coopération décentralisée, en partenariat avec l'Association des Régions de France, la Région Rhône-Alpes a témoigné avec vigueur de son engagement pour élargir ses relations avec le Québec, en particulier dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'innovation et du développement économique.

Les débats au sein des ateliers ont également été rythmés par la forte conviction que nous portons avec le Québec, pour affirmer le rôle des Etats fédérés et des Régions en matière de développement durable, de préservation des ressources et des espaces agricoles, et de lutte contre les effets du changement climatique.

Pour relever les défis du 21^{ème} siècle, la Région Rhône-Alpes a choisi de rejoindre le *Climate Group*, dont le co-fondateur, M. Jean CHAREST, Premier Ministre du Québec, nous avait fait le grand honneur d'une visite en Rhône-Alpes fin 2009.

Je me félicite également que M. Laurent LESSARD, Ministre des Affaires municipales, des Régions, de l'Occupation du Territoire du Québec, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ait pu être parmi nous pour ces 4^{èmes} Assises.

Entre Rhône-Alpes et le Québec, c'est une histoire de femmes et d'hommes qui ont noué des liens historiques au fil des générations. C'est le parcours d'entrepreneurs qui développent des partenariats économiques et innovants. C'est notre volonté commune de renforcer sans relâche le socle de la diversité culturelle, au cœur d'un espace francophone porteur de créativité internationale.

Jean-Jack QUEYRANNE

A handwritten signature in dark ink that reads "Jean-Jack Queyranne". The signature is written in a cursive style and is positioned above a thin horizontal line.

Éditorial de M. Michel LAGACÉ
Président québécois des 4^{èmes} Assises

Les Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée, nous le savons, sont un moment de partage et de bilan. Ces 4^{èmes} Assises, qui se sont tenues à Lyon ont pleinement satisfait ces objectifs.

Le bilan sur le Fonds Franco-québécois pour la Coopération Décentralisée a permis à chacun de se rendre compte que les échanges franco-québécois se sont certes multipliés mais ont également progressé dans leurs contenus.

La table ronde sur l'économie de la connaissance a, quant à elle, permis de saisir ce qui nous rapproche et ce sur quoi nous avons encore à travailler en termes de transfert technologique et d'innovation.

Quant aux Ateliers, vous pourrez, dans les pages qui suivent, mesurer la qualité des échanges qui s'y sont déroulés. À titre de co-président de ces 4^{èmes} Assises, je suis fier de constater le caractère à la fois concret et stimulant des conclusions qui ont émergé dans chacun des quatre ateliers thématiques. Cela est révélateur du formidable travail fourni par les collectivités françaises et québécoises. Cette richesse témoigne également de la pertinence des échanges franco-québécois sur les quatre thématiques mises en lumière lors de ces Assises.

Finalement ces Assises de Rhône-Alpes ont été un superbe moment de retrouvailles à la fois constructives et créatives.



Je vous souhaite à tous une belle réussite dans vos projets de coopération et je vous donne rendez-vous en 2013 pour continuer à bâtir notre histoire commune.

Michel LAGACÉ

Éditorial de M. Alain ROUSSET
Président français des 4^{èmes} Assises

C'est avec un très grand plaisir que j'ai co-présidé ces 4^{èmes} Assises, comme chaque fois. Elles nous ont permis de souligner tout le sens de cette coopération entre la France et le Québec, grâce aux contacts irremplaçables que constituent les échanges en atelier. Nous avons ainsi pu débattre autour d'un certain nombre de politiques publiques, sur les relations entre la sphère politique, les secteurs publics et le privé, mais aussi sur des valeurs que la francophonie, que la France et le Québec peuvent porter.



Nous avons partagé nos expériences de lutte contre le décrochage scolaire. Quoi de plus important que de conduire nos jeunes, sans distinction sociale, vers une possibilité de réussite personnelle et professionnelle ? Quoi de plus essentiel pour nos régions et pour nos pays ?

Nous avons aussi traité, dans ce même esprit de convergence, de l'efficacité économique, de l'innovation, de la recherche, de la culture, du développement durable et du développement rural, de la formation et l'échange universitaires.

Dans nos régions, dans nos territoires, nous créons, nous innovons, en assumant les responsabilités qui sont les nôtres. En comparant nos pratiques, en partageant nos projets, c'est donc ensemble, Français et Québécois, que nous continuons de progresser. Ces Assises en sont le témoin et les prochaines, au Québec, poursuivront sur la même trajectoire en ouvrant, je n'en doute pas, de nouvelles perspectives.

Alain ROUSSET

Retour sur les 4^{èmes} Assises franco-québécoises de la Coopération décentralisée

Du 30 janvier au 1^{er} février dernier, plus de 220 personnes ont assisté aux séances plénières et pris part aux ateliers thématiques de ces 4^{èmes} Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée.

Parmi elles, on comptait plus d'une centaine de représentants des collectivités françaises et québécoises (élus et administratifs), près de 70 partenaires des collectivités, acteurs privilégiés de la coopération décentralisée franco-québécoise (universités et grandes écoles françaises et québécoises, pôles de compétitivité et créseaux d'excellence, associations, organismes publics et parapublics tels que les Conseils Locaux en Développement, les Centres Québécois en Développement Durable, les Parcs Naturels Régionaux, etc), ainsi qu'une vingtaine d'étudiants rhônalpins.

Lors de la Séance d'ouverture des Assises, **M. Jean-Jack QUEYRANNE**, *Président du Conseil régional Rhône-Alpes, Député du Rhône, ancien Ministre*, a évoqué l'un des défis fondamentaux de notre époque, celui de la lutte contre le changement climatique, estimant que la coopération et la concertation des gouvernements nationaux et locaux étaient nécessaires pour parvenir à des solutions globales. La coopération franco-québécoise est l'un des cadres de cette réflexion.

M. Alain ROUSSET, *Président français des 4^{èmes} Assises, Président de l'Association des Régions de France (ARF), Président du Conseil régional d'Aquitaine, Député de la Gironde* a également souhaité replacer la coopération franco-québécoise dans une perspective mondiale. Il a insisté sur l'importance de promouvoir l'innovation, le développement scientifique, la décentralisation pour dynamiser les territoires, en précisant que la francophonie constituait un atout de taille pour la mise en place d'échanges et de partenariats.

M. Michel LAGACÉ, *Président québécois des 4^{èmes} Assises, Président de la Conférence régionale des Élu(e)s du Bas Saint-Laurent*, est revenu sur les objectifs des Assises, qui forment, selon lui, une formidable opportunité de procéder à un bilan collectif, de prendre le recul suffisant pour préparer un avenir commun. Après avoir constaté la richesse et la pertinence des partenariats existants, il a appelé de ses vœux que ce rendez-vous soit celui de l'innovation, de la création et du changement.

L'importance du soutien de l'Etat français à la coopération décentralisée franco-québécoise et la nécessaire articulation entre les actions des États et celles des collectivités ont été affirmées par **M. Antoine JOLY**, *Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et européennes (France), représentant Mme Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et européennes*.

Enfin, **M. Laurent LESSARD**, *Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire du Québec, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* a souligné le caractère extrêmement concret des échanges entre collectivités françaises et québécoises et les nombreuses retombées positives de ces partenariats sur les populations.

La présentation du bilan de la coopération décentralisée depuis 2005 et du FFQCD 2008-2010 a mis en exergue le caractère pragmatique et opérationnel des partenariats franco-québécois, quel que soit le domaine concerné. L'impact positif de la coopération décentralisée franco-québécoises sur le dynamisme d'un territoire est facilement quantifiable.

La synthèse des différents ateliers thématiques, ainsi que les orientations et pistes d'avenir issues des travaux des 4^{èmes} Assises sont présentées dans ce document et sont téléchargeables depuis le site Internet des Assises.

La Région Rhône-Alpes a été heureuse d'accueillir la 4^{ème} édition des Assises qui a également permis à tous les acteurs de la coopération franco-québécoise présents d'échanger librement, de nouer de nouveaux contacts et de partager des moments conviviaux propices à la discussion.

Le rendez-vous est pris pour 2013 : la Conférence régionale des Élu(e)s du Bas-Saint-Laurent, soutenue par de nombreuses régions du Québec, sera l'hôte des 5^{èmes} Assises.

~~~~~

Les Actes des Assises détaillent les différentes interventions faites durant les séances plénières des 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2011. Ils sont consultables et téléchargeables sur le Site Internet des Assises.

## ATELIER « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Coordonné par le Conseil général de l'Essonne et la CRÉ de la Chaudière-Appalaches

### SYNTHÈSE DE L'ATELIER



Une quarantaine de personnes ont participé aux échanges consacrés au développement durable. Le public se composait de représentants d'institutions locales et régionales d'ores et déjà engagées dans un projet de coopération décentralisée franco-québécois, ou dans une démarche territoriale de développement durable, mais également de représentants de la société civile. La motivation, la passion des interventions et l'écoute attentive et intéressée des participants ont été remarquées.

Le développement durable constitue une notion vaste, englobant tous projets combinant équité sociale, efficacité économique et protection de l'environnement. Cela est susceptible d'englober un très grand nombre de projets qui ne se cantonnent donc pas aux projets de mise en place d'éco-industries, de filières innovantes de traitement des déchets, ou encore de protection des milieux humides.<sup>1</sup> En 2008 des préconisations concernant des coopérations durables ont été élaborées, mais force est de constater que peu de projets s'en inspirant ont vu le jour depuis lors. Seuls 4 projets ont en effet été présentés dans le cadre du FFQCD. Aussi a-t-il été décidé de réorienter nos discussions sur des éléments concrets de bonnes pratiques à mutualiser.

L'atelier s'est décliné autour de deux enjeux majeurs caractérisant le développement durable : la gouvernance territoriale et l'évaluation au regard du développement durable. Les travaux ont permis de démontrer les similitudes de préoccupations sur ces questions de part et d'autre de l'Atlantique et de voir dans quelle mesure la coopération décentralisée permet d'améliorer les pratiques des uns et des autres. L'introduction de la gouvernance et de l'évaluation dans les coopérations en place vise à les rendre « durables et solidaires », et l'atelier a bien identifié l'apport du développement durable, de ses piliers et de sa « méthodologie » dans les coopérations décentralisées franco-québécoises.

Les participants se sont exprimés à travers quatre présentations : deux exemples de gouvernance et deux d'exemples d'évaluation.

Concernant la gouvernance, les échanges ont porté sur l'importance de l'existence d'une concertation citoyenne associée à une information constante et partagée. Si la notion d'intercommunalité est bien développée en France, elle a pu servir d'inspiration au développement de coopérations de municipalités au Québec. L'importance du travail collaboratif et du dialogue entre élus municipaux a été soulignée à maintes reprises. La gouvernance permet de faire le lien entre la planification et l'action. En termes de développement durable, les expériences visant à éco-conditionner l'attribution de subventions selon des critères spécifiques ont été présentées.

Toujours en ce qui concerne la gouvernance, il a été fixé la nécessité de fixer les indicateurs de suivi dès l'élaboration du projet et de bien les choisir de manière à ce qu'ils soient clairs et effectivement utilisables. Les indicateurs permettent de sensibiliser les décideurs mais aussi les citoyens. Ils permettent de montrer que l'action publique porte ses fruits. Un point important est de faire vérifier la validité des indicateurs par quelqu'un d'extérieur au projet évalué.

Enfin, il a été relevé que l'on peut apprendre même de projets qui n'ont pas abouti, et faire de la pédagogie par l'exemple.

Nous sommes confrontés au Québec comme en France au défi du déficit de l'échange démocratique : améliorer la qualité des relations avec les citoyens est un défi quotidien.

Nos coopérations durables doivent viser cet objectif.

Un « mode d'emploi » pourrait idéalement décliner précisément ces bonnes pratiques et créer une méthodologie applicable à l'ensemble de nos coopérations décentralisées. Des notions telles la gouvernance, l'évaluation, l'articulation des trois piliers caractérisant le développement durable (environnement, social et économie) dans une vision d'amélioration des processus feront l'objet d'une attention constante.

<sup>1</sup> Les projets de coopération devraient être des projets de développement durable. Pour cela, ils doivent bien sûr allier les 3 piliers que sont l'économie, l'environnement et le social, mais également être fondés sur une concertation entre la structure porteuse (collectivité) et ses membres (citoyens, associations, entreprises...) puis être régulièrement évalués.



## PRÉCONISATIONS

La coopération décentralisée devrait permettre une compréhension partagée du développement durable et favoriser les démarches de développement intégré valorisant les identités territoriales. Ainsi, il est proposé les préconisations suivantes :

- Les pouvoirs publics locaux et régionaux s'attacheront à mobiliser, informer les acteurs des territoires (Universités, entreprises, associations) qui pourront ainsi s'approprier les coopérations décentralisées et en réaliser une déclinaison particulière : un effort en ce sens sera réalisé en développant des outils de communication, des moments d'échange et d'appropriation nécessaires ainsi qu'en valorisant les bonnes pratiques et en partageant les échecs.
- Pour être durables, les projets doivent être renseignés, informés et partagés, cette règle de conduite doit s'imposer à nos coopérations décentralisées. Ils s'inscrivent ainsi dans une démarche de négociation et bénéficient d'un enrichissement réciproque. La formation, la sensibilisation seront largement utilisés.
- La mesure du mode de développement des territoires suppose de définir des indicateurs précis qui reflètent ce que l'on souhaite mesurer. Les indicateurs ainsi définis sont issus d'un choix, ce qui nécessite de les discuter : le regard des autres et donc la concertation permettent d'élaborer des choix éclairés ; à fortiori la coopération est une occasion qui permet cette confrontation d'idées.
- Les indicateurs sont de plusieurs ordres, qu'ils mesurent ou qu'ils permettent la sensibilisation des acteurs, ils doivent orienter l'avancée des projets mais également réinterroger leur légitimité, éclairer la décision politique. L'évaluation doit se concevoir comme une démarche d'amélioration permanente et pourrait être un objet de coopération.

Au cours de l'atelier s'est posée la question de la pertinence de maintenir un atelier consacré au développement durable. Il paraît essentiel d'intégrer cette question du développement durable au cœur des réflexions de chaque atelier thématique. Mais il est opportun de maintenir cet atelier pour continuer le travail sur la méthodologie intégrant la gouvernance et l'évaluation ainsi que sur la question de l'appropriation des processus.



## ATELIER « INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL »

Coordonné par le Conseil régional de Poitou-Charentes et la CRÉ de Lanaudière



### SYNTHÈSE DE L'ATELIER

L'atelier a rassemblé une cinquantaine de personnes et a permis des échanges animés entre participants passionnés par les sujets traités. Trois thématiques ont été déclinées : l'économie sociale et solidaire (ESS), la réussite éducative, la mobilité franco-québécoise des jeunes.

Trop longtemps, en France, l'économie sociale a été un outil de réparation sociale. Aujourd'hui, l'enjeu est de faire évoluer **l'économie sociale et solidaire** dans le secteur de l'économie à part entière. Les entreprises de l'économie sociale créent de la richesse sur les territoires et permettent un développement stable et durable. La France et le Québec ayant développé l'économie sociale de manière différente, les échanges permettent un enrichissement réciproque sur des pratiques innovantes. Par exemple, le modèle québécois du mentorat d'affaires, qui permet à des coopératives naissantes de bénéficier de l'appui d'un parrain expérimenté, a été développé par l'URSCOP Poitou-Charentes.

L'exemple de la sensibilisation et de la promotion de l'entrepreneuriat collectif dès l'école primaire a ouvert des pistes d'échange et de partenariat futures entre les régions québécoises et françaises. Des outils pédagogiques disponibles au Québec comme « Ensemble vers la réussite », « Jeune coop » ou les « Coopératives jeunesse de services » (CJS) qui visent à inculquer un esprit d'entrepreneuriat aux jeunes ont engendré des questions autour du transfert de ces outils québécois en France.

Plusieurs arguments plaident en faveur du développement des coopératives jeunesse de services (CJS) en France. C'est un outil avant tout éducatif au service de la promotion de l'économie sociale qui offre une expérience concrète d'entrepreneuriat aux jeunes. C'est également une façon de montrer à la population locale que des jeunes veulent travailler. Pour les jeunes une telle expérience valorise le travail collectif, leur permet de prendre des responsabilités (expérience de gestion d'entreprise), de vivre les valeurs de gouvernance d'une coopérative, de comprendre pourquoi ils étudient et de persévérer à l'école.

Concernant la question de **la réussite éducative**, le terme de persévérance scolaire semble mieux adapté aux échanges franco-québécois et permet d'éviter les confusions avec un dispositif national français intitulé « réussite éducative ». L'exemple de la coopération entre la Région Aquitaine et la Conférence Régionale des Élus de la Capitale-Nationale illustre cette thématique. Il faut du temps pour construire le partenariat franco-québécois et les réseaux en France tout en restant attentif aux facteurs qui génèrent le décrochage scolaire. Sur trois territoires aquitains, la Région a permis de développer des réseaux entre l'Éducation Nationale, la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, responsable de l'enseignement agricole), les CFA (Centres de Formation des Apprentis), les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) et les missions locales pour éviter le décrochage scolaire des jeunes. Des questions se posent suite à ces premières années d'expérimentation : quelle évaluation des dispositifs ? Comment suivre chaque jeune, comment vérifier que son insertion est durable ?

Après avoir analysé le décrochage scolaire au Québec, l'atelier a examiné la création du CREPAS (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean) qui est un organisme de concertation régionale sur le décrochage scolaire. Ce sujet nécessite la mobilisation de toute la société civile. Une coopération entre la Bretagne et le Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait permettre de mettre en place un groupe d'échanges pour mieux orienter les projets franco-québécois autour de la recherche, de l'intervention et des transferts de connaissances, et de la formation.

Enfin, concernant le sujet de **la mobilité**, l'atelier a suivi la présentation du partenariat entre 5 IRTS français et des Centres jeunesse du Québec visant à faciliter les échanges dans le domaine du travail social. Il constate que les Français qui vont au Québec souhaitent y rester car de fait, le Québec est demandeur de main d'œuvre. L'Association Québec-France a réalisé un film, intitulé « Briser la glace, le Québec au-delà de l'Eldorado », pour témoigner de la vie et des difficultés que peuvent rencontrer les immigrants au Québec.

Une étude réalisée par la Région Franche-Comté sur la mobilité franco-québécoise des jeunes a été remise à chaque participant. C'est une première analyse qui précise les catégories de jeunes (étudiants, apprentis, lycéens, jeunes diplômés et jeunes demandeurs d'emploi). Pour ces derniers, un stage au Québec représente une première expérience professionnelle qui prend de la valeur dans un CV. Cette mobilité est favorisée par un accord national entre les gouvernements canadien et français sur les échanges (simplifications administratives). Dans le contexte de la décentralisation, les Régions françaises se sont mobilisées pour aider les jeunes à partir.

Un accord entre les gouvernements français et québécois a validé la reconnaissance de 70 métiers et professions qui peuvent être exercés de part et d'autre de l'Atlantique. Il faut cependant préciser qu'une adaptation (par des formations) est parfois nécessaire pour pouvoir travailler au Québec. Il a été rappelé la participation efficace de OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse) favorise la mobilité de 15 000 Français et Québécois. En 2009, les Régions françaises ont soutenu la mobilité internationale des jeunes à hauteur de 150 millions d'euros pour 150 000 bénéficiaires dont 15 000 sont partis au Québec.





## PRÉCONISATIONS

- Promouvoir l'économie sociale et développer l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes : étudier les modalités pour implanter le modèle des CJS en France en restant vigilant sur les questions de fiscalité, d'assurance responsabilité civile, de concurrence déloyale, d'âge légal de travail... ;
- Poursuivre les échanges de bonnes pratiques entre Français et Québécois dans le domaine de l'économie sociale afin de renforcer cette économie pour un développement territorial durable ;
- Mise en place d'outils scientifiques pour mieux appréhender les réalités de la persévérance scolaire et poser des diagnostics communs fiables ;
- Se donner une vision commune France-Québec sur les concepts de persévérance scolaire et de prévention ;
- Prévention auprès des enfants dès le plus jeune âge ;
- Implication des parents dans l'éducation de leurs enfants notamment en milieu défavorisé ;
- Travail en concertation intersectorielle et inter-ordre (différents niveaux d'enseignement) ;
- Mise en place de réseaux de concertation ;
- Valorisation des enseignants ;
- Étendre la mobilité vers le Québec des apprentis ;
- Avancer sur l'évaluation des acquis de la mobilité réalisée par l'OFQJ et en faire ressortir les attentes des jeunes ;
- Améliorer la visibilité des dispositifs d'aide à la mobilité ;
- Faciliter la mobilité entre le Québec et la France.

Cet atelier a regroupé des thématiques très diverses et les participants proposent une évolution du contenu et du titre du présent atelier en vue des 5<sup>èmes</sup> Assises. L'économie sociale et solidaire, en tant que moteur de développement territorial, a sa place dans un atelier qui serait dédié à l'économie (et pourrait également traiter de l'économie verte...).

Les échanges sur la persévérance scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes devraient faire l'objet d'un atelier à part entière qui traiterait également de la mobilité franco-québécoise (thématique transverse). L'avenir professionnel et la formation des jeunes sont des sujets majeurs comme en témoignent les nombreux projets de coopération franco-québécois qui se montent actuellement sur ces questions.

## ATELIER « CULTURE ET IDENTITÉ »

Coordonné par la Ville de La Rochelle et la CRÉ Montérégie Est

### SYNTHÈSE DE L'ATELIER



L'atelier fait le point sur la démarche au long cours née lors des troisièmes Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée, organisées dans la Ville de Québec en octobre 2008. La Conférence régionale des élu(e)s de la Montérégie-Est et la Ville de La Rochelle ont été choisies pour le piloter.

Quatre enjeux et défis communs ont été identifiés lors des troisièmes Assises. Ils ont été traduits en autant de thématiques qui ont trouvé depuis lors des lieux et partenaires de coopération et un début de formalisation.

Cet atelier, lors des 4<sup>èmes</sup> Assises, est l'occasion d'établir un bilan d'étape de ce processus pour chacune des quatre thématiques. Il a surtout comme but de les développer et de les décliner avec d'autres collectivités locales québécoises et françaises.

### LA RELÈVE ARTISTIQUE

**Objectif :** au travers d'exemple modèles, il s'agit de faire la promotion de nouveaux talents dans le domaine des musiques francophones.

**Partenaires :** Francofolies de Montréal, Fondation Félix Leclerc, Francofolies de La Rochelle (Chantier des Francos), OFQJ (France).

**Description :** offrir aux lauréats du prix Félix Leclerc une formation professionnelle personnalisée, suivie d'une prestation scénique dans le cadre des festivals.

Bénéficiaires à ce jour : Damien Robitaille (Qc), Robin Leduc (F) et aussi, par le passé, Mathieu Chédid (M) ou Pierre Lapointe par exemple. Les carrières de ces jeunes auteurs-compositeurs-interprètes ont pris un envol déterminant grâce à ce prix et à ce qu'il a induit.

Les perspectives : poursuivre dans l'axe fondamental de la formation des auteurs-compositeurs-interprètes de la relève qui ne bénéficient d'aucun autre support du genre.

Continuer à se situer dans une démarche de long terme et non dans l'événementiel pur.

A La Rochelle, le volet formation reçoit le soutien de l'OFQJ qui serait nécessaire également pour la partie québécoise. Répertoire des initiatives équivalentes.

#### Conclusions – perspectives :

- Établir des listes de structures relais Franco-québécoises pouvant établir des ponts entre les partenaires, et identifier les collectivités territoriales susceptibles d'être impliquées.

### UN ARTISTE, UNE VILLE

**Objectif :** en lien avec les élus des villes concernées, amener les artistes à poser un regard sur un lieu qui ne leur est pas familier en incitant la participation citoyenne, dans le but de créer une œuvre collective. Créer un concept qui puisse être repris dans d'autres lieux. Le projet modèle est en cours de réalisation.

**Partenaires :** Martin Morissette (Le Bocal), Rémi Polack (Y a du monde au balcon), Ville de La Rochelle, Ville de St-Hyacinthe, la CRE Montérégie Est, voire peut-être la Région Poitou-Charentes.

**Description :** travail exploratoire sur le terrain qui a permis de créer le projet cadre « La marche du temps, éloge de la lenteur ».

Perspectives : réalisation du projet avec une première édition en septembre 2011 à St-Hyacinthe (Q) et au printemps 2012 à La Rochelle (Fr).

#### Conclusions – perspectives :

- Reprise du projet par d'autres collectivités franco-québécoises
- Établir un relais en France grâce à la FNCC (Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture)
- La FNCC serait prête à mettre son expertise au service du réseau québécois, afin d'étudier la possibilité de mettre en œuvre une structure similaire au Québec
- Établir un relais au Québec par le réseau des MRC-Municipalité régionale de comté, équivalent des Communautés d'agglomération en France.
- L'atelier « culture & identité » sera un atelier ressources sur le projet



## L'ÉCRIT ARTISTIQUE ET LES NOUVEAUX MÉDIAS

**Objectif :** rendre accessibles les textes de jeunes auteurs de théâtre français et québécois, via une plate-forme internet.

**Partenaires :** École nationale de théâtre du Canada (Montréal), Bibliothèque francophone multimédia de Limoges.

**Description :** signature d'une convention entre les deux partenaires. Un concours de « biblioclips » francophones avec cinq collectivités : Limoges, Romans-sur-Isère (F), Montréal, Longueuil et Rouyn (Qc).

**Perspectives :** poursuivre les échanges et les étendre à l'ensemble de la francophonie.

### Conclusions – perspectives :

- Élargir ce type de coopération à un plus grand nombre de lieux et de documents
- Élargir au scénario de cinéma
- Favoriser les liens entre la mémoire (l'écriture) et les lieux de diffusion
- Favoriser la rencontre entre auteurs et metteurs en scène

## CULTURE, PATRIMOINE ET IDENTITÉ

**Objectif :** créer des liens entre professionnels de la culture appartenant au secteur du développement patrimonial, dans le but d'échanger des expertises.

**Partenaires :** Association des Villes, villages d'art et de patrimoine au Québec (VVAP) et Association des Villes d'art et d'histoire en France.

**Description :** identifier des sources potentielles de partenariats parmi les compétences respectives des agents culturels.

### Conclusions – perspectives :

- Mener des échanges fondés sur des besoins identifiés. Au Québec, on s'intéresse particulièrement à la mise en valeur du patrimoine et à l'animation et, en France, aux chantiers du patrimoine naturel, à la formation, l'animation et l'emploi.
- Développer des échanges en fonction des compétences de chacun
- Faire exister le patrimoine immatériel (patrimoine vivant) : faire revivre la mémoire et l'identité de lieux ou maintenir les traditions
- L'association française peut également relayer le programme « Un artiste, une ville »

## CONCLUSION ET PERSPECTIVE POUR LES VÈMES ASSISES (AU QUÉBEC)

- Des quatre projets-cadres mis en œuvre, le projet n° 1 nécessite encore, du côté québécois, l'attention et le soutien du comité organisateur de l'atelier « culture et identité » pour que sa pérennité soit assurée.  
Le projet n° 2, en voie de réalisation, suscite un grand intérêt.  
Quant aux projets 3 et 4 ils donnent déjà des perspectives de résultats tangibles.
- Les mots-clés qui guident l'ensemble de ces actions sont : la formation, la professionnalisation, l'identité et la francophonie.
- Développer le thème de la culture scientifique et technique
- Travailler sur l'Agenda 21 de la culture
- Encourager une recherche sur les lieux de mémoire communs.

## ATELIER « DÉVELOPPEMENT RURAL ET GESTION DES TERRITOIRES : UNE NOUVELLE VOIE DE COOPÉRATION »

Coordonné par le Conseil régional d'Île-de-France et la CRÉ du Bas-Saint-Laurent

### SYNTHÈSE DE L'ATELIER



L'atelier a réuni une trentaine de personnes du Québec et de France et les échanges se sont déroulés dans un climat positif et constructif.

La problématique de la ruralité et de la gestion des territoires a émergé lors des 3<sup>èmes</sup> Assises à Québec dans le cadre de l'atelier qui traitait des nouvelles voies de coopération. Très rapidement, un consensus est apparu entre la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, la Région Île-de-France et le Département de la Lozère pour animer cette évolution souhaitée par la partie québécoise. L'un des points d'intérêt fut d'associer un Parc naturel régional (en l'occurrence le PNR du Gâtinais français en Région Île-de-France) et de soumettre un projet au FFQCD. L'évolution de ce projet s'est traduite par une série d'échanges et de visites croisées entre les collectivités française et québécoise concernées.

Les préoccupations liées au développement rural se sont exprimées en termes de globalisation et de responsabilité des acteurs économiques qui font le tissu de développement de nos territoires. Cela touche tant les questions d'emploi, de maintien des services publics et plus fondamentalement, de l'initiative des pouvoirs publics. Sur ces points, la France et le Québec partagent un contexte, des problématiques et des visions de développement.

### Deux années d'intenses échanges et des résultats encourageants

Les échanges entre les acteurs concernés ont abouti à la décision de travailler à l'adaptabilité du concept de PNR aux réalités des communautés rurales québécoises. L'un des objectifs principaux est de parvenir à une synergie qui créerait la dynamique nécessaire à l'association d'autres acteurs partageant ces problématiques. Les domaines traitant de la valorisation des productions agricoles et de la ressource forestière ont été intégrés dans cette dynamique de gestion territoriale.

La question de l'innovation a également été abordée et il a été conclu qu'il s'agissait là d'un important levier de développement pour les territoires ruraux puisque c'est par l'innovation et l'expertise que l'on pourra créer des emplois de qualité et attirer de nouvelles populations ce qui, bien sûr, est un point central du développement rural.

Sur l'aspect de la ressource forestière, l'association aux projets de la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) a permis de faire converger les préoccupations de part et d'autre de l'Atlantique vers les questions de gouvernance; les différences d'approche et de contexte ayant permis d'ouvrir des perspectives de coopérations et de transferts de savoir-faire intéressantes et prometteuses, notamment sur la question de la formation des élus.

### PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'ATELIER

L'un des principaux enseignements a été la nécessaire adaptation au contexte partenarial :

- Les structures des collectivités, leur financement, les modes de décision, les relations État - collectivités sont évidemment différents de part et d'autre de l'Atlantique, d'où la nécessaire adaptation au contexte, qui est non seulement conseillée, mais incontournable.
- Les problématiques analysées se retrouvent autour de plusieurs points d'ancrage communs :
  - Les représentations véhiculées sur la ruralité sont-elles source d'attraction ou de rejet ?
  - La gouvernance a également été abordée sous l'angle de la mobilisation citoyenne ; comment favoriser l'implication des populations, des réseaux associatifs et syndicaux dans les dynamiques de développement local ?
  - La nécessité de renforcer la présence du service public; notamment dans les domaines de la santé, du social, des services de proximité ;
  - La nécessité d'inventer ou de revisiter des pistes pour attirer et maintenir les jeunes dans les territoires ;
  - Le souci de favoriser les filières agroalimentaires et les filières bois, en particulier dans les domaines relatifs aux produits du terroir ;
  - La pertinence de développer l'approche éco touristique et agrotouristique.



- Les expériences conduites et présentées lors de l'Atelier ont permis de mettre en valeur un certain nombre de faits traduits par des enseignements très concrets ;
  - La partie québécoise considère qu'en matière de développement durable et de gestion intégrée des ressources, l'expérience française permettrait au Québec de réaliser des avancées nécessaires dans ces domaines ;
  - En matière de savoir-faire lié aux constructions en ossature de bois, un territoire comme la Lozère a beaucoup à bénéficier du savoir-faire québécois ;
  - En matière de coopération forestière, les expériences d'échange sont multiples et ont toutes conduit à un réel transfert de compétences et de savoir-faire. Les partenaires québécois considèrent que les communes forestières de France constituent un partenaire de choix. La gouvernance de ces communes forestières a permis aux gestionnaires forestiers québécois d'évoluer de façon très significative. Ce point de la gouvernance a été signalé comme un domaine où les Québécois doivent évoluer, et, à cet effet, il a été question « d'outiller » les élus québécois.
  - Le concept de PNR est une forme de gestion et d'aménagement de l'espace qui recueille tout l'intérêt des partenaires québécois de par la transversalité et la globalisation de la prise en compte des problématiques. Dans cette optique, le Ministre Laurent Lessard, suite aux Assises, s'est rendu en Île-de-France pour visiter les réalisations du PNR du Gâtinais français, partenaire de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent. Chacun s'est accordé pour que le prochain Colloque organisé par le Consulat général de France à Québec sur le thème du Développement durable soit consacré au concept de PNR ; plusieurs CRÉ du Québec pourraient alors en profiter.

## **PRÉCONISATIONS**

Finalement, l'ensemble des conclusions auxquelles les participants sont parvenus concerne la nécessité de construire, tant sur le fond que sur la forme, un réseau d'échange franco-québécois sur les questions de développement rural et de gestion des territoires. Pour cela, différentes pistes ont été avancées et s'organisent comme suit :

### **La mutualisation de nos expériences, de nos savoir-faire**

- Maximiser l'efficacité de nos échanges en évitant la dispersion et ce notamment en travaillant sur l'adaptabilité ; dans cette optique il a été notamment discuté de la pertinence de se doter d'un outil commun de conduite de projets en matière de coopération. Il prendrait la forme d'une feuille de route mettant en œuvre un savoir-faire commun. Cette méthodologie sera d'autant plus nécessaire dans le contexte de création d'un réseau de collectivités, d'associations, d'entreprises concernées par ces mêmes problématiques ;
- Mutualiser nos expériences (à ce titre, il a été noté que dans les domaines discutés à l'Atelier, il est probable que, via le privé, le public ou le semi-public, d'autres expériences existent et sont méconnues) ; il a donc été proposé de se doter d'un outil de mutualisation des informations et des expériences en matière de coopération franco-québécoise. Cela pourrait prendre la forme d'un site Internet sur lequel, partenaires français et québécois, pourraient retrouver les informations techniques liées aux programmes de coopérations, mais également une compilation exhaustive des projets achevés et en cours entre collectivités françaises et québécoises ;
- Nécessité de procéder à des évaluations et au suivi des expériences conduites ;
- Mise en place d'échanges réguliers hors du contexte des Assises sur ces questions de développement rural et de gestion des territoires sous la forme de forum et d'échanges réguliers et concrets.

### **Choisir une approche commune du développement rural et de la gestion des territoires**

Il a été convenu qu'au sein de ce réseau il fallait partager des façons de faire, mais aussi construire une vision de développement commune afin de renforcer nos capacités d'actions bilatérales et au sein même de nos territoires. Entre autres, des thèmes porteurs ont été identifiés au gré des interventions et des échanges :

- La diversification agricole et forestière
- La gestion forestière
- La gestion du développement local et territorial au travers de l'exemple des PNR
- Le tourisme

### **Considérations financières**

La question du financement a également largement été abordée, et ce, sous deux angles :

- La problématique de financement de ce réseau et des expériences et réalisations dont il sera porteur se pose et nécessiterait l'implication des États concernés, des grandes collectivités (régions françaises) et probablement du niveau européen ; on pourrait penser à la construction d'un partenariat économique franco-québécois apte à soutenir la création et la pérennisation d'un réseau d'acteurs concernés par les différentes problématiques abordées ici.
- Le financement des projets en tant que tels nécessite également une réflexion, car si le FFQCD est un formidable levier en tant qu'outil d'aide au démarrage, il est nécessaire aujourd'hui d'aller plus loin afin de permettre un approfondissement et une pérennisation de nos échanges.

### **Autres**

Enfin l'échange de fonctionnaires et de professionnels du développement territorial et rural est à encourager et à promouvoir.



## Table ronde « Deux approches de l'Économie de la Connaissance et du Savoir : État des lieux en France et au Québec »

### Synthèse de la table ronde

L'animation de la table ronde dédiée à « *l'Économie de la Connaissance et du Savoir : état des lieux en France et au Québec* » fut assurée par M. Laurent SATRE, *Directeur d'Entreprise Rhône-Alpes International (ERA) Canada*.

ERA Canada, présente à Montréal depuis 1989, assure un rôle important dans l'animation du chapitre économique du Plan d'action « Région Rhône-Alpes/ Québec ». Elle accompagne depuis plus de 20 ans des PME rhônalpines dans le cadre de leurs projets de développement sur le marché québécois et plus globalement canadien. ERA est activement impliquée dans l'animation des relations entre les pôles et clusters de la région Rhône-Alpes et les créneaux d'excellence québécois.

La table ronde était construite en trois temps. Elle fut introduite par une présentation des résultats du 2ème *Symposium des pôles et créneaux d'Excellence* (France 24 au 26 novembre 2010) par M. Yves LAFORTUNE, *Directeur Europe au Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (Québec) et par M. Thierry VAUTRIN, *Adjoint au Chef de bureau des partenariats internationaux, sous-direction de l'Europe et des Partenariats internationaux, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie* (France). Ensuite, M. Yves LAFORTUNE, M. Mathieu HAZOUARD, *Conseiller régional d'Aquitaine délégué à la recherche et aux pôles de compétitivité*, et Mme Agnès PAILLARD, *Directrice générale du pôle Aerospace Valley* (France) ont pu intervenir sur la thématique « économie de la connaissance et développement des territoires ». Enfin, M. Francis BEAULIEU, *Directeur en Développement des Affaires et Partenariats stratégiques au sein du Créneau d'excellence Montréal In Vivo* (Québec) et M. André REICHARDT, *1er Vice-président du Conseil régional d'Alsace, Sénateur du Bas-Rhin* sont intervenus sur la seconde approche de la table ronde mettant en perspective l'économie de la connaissance et l'attractivité du territoire.

#### **Les axes de réflexion dégagés par la table ronde :**

Les *Symposiums* tenus successivement au Québec en 2008 et en France en 2010 ont favorisé l'émergence de projets concrets de collaboration entre les pôles de compétitivité, les créneaux d'excellence et leurs entreprises respectives.

Ces projets ne se traduisent toutefois pas systématiquement par des accords pragmatiques de coopération (avec un ratio d'environ 26 accords sur 100 projets soumis lors du symposium 2010). Un effort soutenu est donc fait, tant en France qu'au Québec, pour accroître le nombre de projets pouvant réellement déboucher sur des ententes structurantes pour les deux territoires. Un travail d'évaluation et de suivi exhaustif est actuellement conduit par les deux territoires, devant aboutir à un état des lieux précis d'ici la fin avril 2011.

La vision des pouvoirs publics québécois et français, au travers des *Symposiums*, consiste essentiellement à favoriser les échanges entre les acteurs du milieu pour ensuite les laisser interagir et se mobiliser autour de projets concrets; le tout en s'appuyant sur des soutiens et programmes financiers variés rendus disponibles par les deux gouvernements (FFQCD, UbiFrance, ...).

La volonté exprimée par les deux territoires est donc de mettre à contribution les entreprises ayant capitalisé sur les *Symposiums* successifs, afin de convaincre leurs pairs de la pertinence de s'y impliquer, en propre ou au travers leurs pôles et créneaux.

Une idée maîtresse ressort des *Symposiums* : **la compétitivité passe par l'innovation**; cette dernière n'étant pas que technologique, mais également organisationnelle.

Il faut donc des projets novateurs et mobilisateurs, tenant compte des forces et volontés des acteurs du terrain. Il est nécessaire de faire faire davantage converger les créneaux les uns avec les autres.

Il convient en outre d'établir des **relations de confiance** entre les PME et les pouvoirs publics. Voici les différents constats et pistes qui ressortent de l'échange entre les intervenants de la table ronde :

- Les dispositifs d'aide à l'innovation peuvent rapidement devenir complexes et peu lisibles aux yeux des PME. Un effort d'accompagnement et de vulgarisation doit donc être porté par les autorités en charge des programmes d'aide.
- Il est important de travailler sur « l'écosystème » des compétences et expertises au sein des pôles afin que ceux-ci soient crédibles auprès des entreprises qu'ils accompagnent (*"avoir le même langage"*).
- L'échelon régional est parfaitement adapté à une relation de proximité et une bonne réactivité
- L'une des finalités de l'innovation est la commercialisation de nouveaux produits. Elle est à faire valoir auprès des entreprises, dans un cadre temps mesuré et mesurable en terme de retour sur investissement.
- Les politiques publiques doivent s'inscrire dans la durée et rester collées aux réalités de la PME.
- Avoir un discours entrepreneurial et pragmatique (exemple de Montréal Invivo, dont l'équipe est essentiellement composée d'entrepreneurs)
- Continuer à décloisonner entreprise et formation, rapprocher les grands groupes des PME, en mutualisant la R&D et en favorisant le transfert technologique vers les PME.
- Donner de la visibilité aux PME quant aux prochaines ruptures technologiques, d'où l'importance de faire converger grands groupes et PME sur les thématiques d'innovation.
- Avoir une logique de *"co-traitance"* et non plus de *"sous-traitance"*. Ceci permettra aux grands groupes de disposer d'une visibilité à long terme de leurs ressources locales et aux PME de pouvoir se développer sereinement dans la durée.

Les gages de réussite des pôles : stratégie et gouvernance pragmatique.





# La coopération franco-qubécoise au service du développement territorial



© : Camille Photo

## Biennium 2011-2012 du Fonds franco-qubécois pour la coopération décentralisée (FFQCD)

**Mise en œuvre conjointe** d'un projet novateur de développement local ou régional visant :

- Des actions socioéconomiques
- Le rapprochement des pôles de compétitivité de la France et des créniaux d'excellence du Québec
- Le développement territorial durable
- La coopération culturelle

D'une durée de 2 ans, les projets associent :

- En France, une ou plusieurs collectivités territoriales
- Au Québec, une ou plusieurs instances locales, avec un appui particulier des Conférences Régionales des Élus (CRÉ).

Le FFQCD mutualise ressources gouvernementales et locales, permettant ainsi la mobilisation d'un **fonds commun** réservant, pour le **biennium 2011-2012**, **1,2 millions \$**, côté québécois, et **800 000 €**, côté français.

### Pour plus d'informations

Ministère des Relations internationales du Québec  
[claire.picard@mri.gouv.qc.ca](mailto:claire.picard@mri.gouv.qc.ca)

Ministère des Affaires municipales, des Régions et  
de l'Occupation du territoire  
[jessy.baron@mamrot.gouv.qc.ca](mailto:jessy.baron@mamrot.gouv.qc.ca)

Consulat général de France à Québec  
[virginie.manfroni@diplomatie.gouv.fr](mailto:virginie.manfroni@diplomatie.gouv.fr) ou  
[astrid.laye@diplomatie.gouv.fr](mailto:astrid.laye@diplomatie.gouv.fr)

Ministère des Affaires étrangères et européennes (Paris)  
[martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr](mailto:martine.zejgman@diplomatie.gouv.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Consulat général  
de France à Québec**

Québec



Mot de M. Michel LAGACÉ,  
Président de la Conférence régionale des Élu(e)s du Bas-Saint-Laurent

Les 5<sup>èmes</sup> Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée

La région du Bas-Saint-Laurent est fière d'accueillir les 5<sup>èmes</sup> Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée en 2013. Si, pour l'heure, nous n'en sommes qu'à l'ébauche nous savons d'ores et déjà que ce rendez-vous mettra à l'honneur, non seulement la région du Bas-Saint-Laurent, mais également l'ensemble des régions québécoises. La décentralisation ne sera pas qu'un mot, elle se vivra dans la diversité territoriale, sociale et économique du Québec.

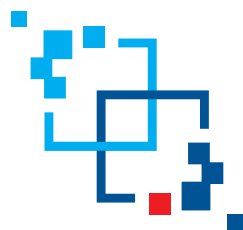
D'autre part, lors des conclusions des 4<sup>èmes</sup> Assises, nous avons perçu les besoins exprimés dans divers projets, dans diverses thématiques d'approfondir ensemble les questions liées à la gouvernance. Ainsi, nous prévoyons de créer un espace d'échange et de travail collectif autour de cette notion complexe et pourtant primordiale pour la réussite de nos projets de développement et de coopération.

C'est ainsi que commence à se dessiner les 5<sup>èmes</sup> Assises.

Au plaisir de vous y retrouver,

Michel LAGACÉ





4<sup>èmes</sup> assises  
francoQuébécoises  
de la coopération décentralisée



[www.4assisesfrancoquebecoises.com](http://www.4assisesfrancoquebecoises.com)